

27 fév 2015 -16:42

## Satisfaction mitigée de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes suite au retrait d'une campagne sexiste incitant à l'intimidation sexuelle

La loi anti-discrimination interdit « *tout comportement indésirable lié au sexe, et qui a pour objet ou pour effet, de porter atteinte à la dignité de la personne et de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant* ». Cette affiche, de par son visuel, son slogan, les stéréotypes sexistes véhiculés, et le lien avec un incident antérieur faisant état d'une intimidation sexuelle sur une hôtesse, réunissait tous les critères d'une incitation à l'intimidation sexuelle.

L'Institut avait exigé, mercredi dernier, la cessation immédiate de la campagne et le retrait des affiches. « *Nous regrettons toutefois la tentative de victimisation des organisateurs au travers des médias, qui semblent avoir retiré leur affiche de crainte d'un procès et de frais judiciaires, et non pas pour avoir pris conscience de la gravité de leurs actes et notamment le fait que leur affiche représente un délit punissable pénalement* », déclare Michel Pasteel, Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et hommes. « *Un changement des mentalités dans notre société est impératif pour atteindre l'égalité des femmes et des hommes dans tous les autres domaines. Le rôle de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes est de provoquer ce changement par l'application de la loi anti-discrimination.* »

De plus en plus de femmes font leur entrée dans le monde sportif en général, et dans le monde du cyclisme en particulier. Mais l'image de ce monde reste toutefois très masculine. C'est pourquoi la lutte contre les stéréotypes de genre et l'intimidation sexuelle doit être une priorité pour tout le monde.

### Contact

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes :  
Elodie Debrumetz (responsable communication)  
Tél. : 02/233 49 47  
GSM: 0497/ 23 67 67  
[elodie.debrumetz@iefh.belgique.be](mailto:elodie.debrumetz@iefh.belgique.be)

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes  
Rue Ernest Blerot 1  
1070 Bruxelles  
Belgique  
+ 32 2 233 44 00  
<http://igvm-iefh.belgium.be>

Komlan Toulassi-Mensah  
Contact de presse  
+32 2 233 52 82  
[komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be](mailto:komlan.toulassi-mensah@iefh.belgique.be)

Liesbet Vanhollebeke  
Experte en communication  
+32 233 41 75  
[liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be](mailto:liesbet.vanhollebeke@igvm.belgie.be)